



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 05 septembre 2008
N° CERTA-2008-AVI-446

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Cisco Secure ACS

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-446>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-446
Titre	Vulnérabilité dans Cisco Secure ACS
Date de la première version	05 septembre 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin Cisco 107443 du 03 septembre 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

Cisco Secure ACS.

3 Résumé

Une vulnérabilité de Cisco Secure ACS permet à un utilisateur malveillant de réaliser un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité est présente dans le traitement des réponses des clients dans les échanges utilisant le protocole EAP. Son exploitation permet à un utilisateur malveillant de provoquer un arrêt inopiné du serveur.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Cisco 107443 du 03 septembre 2008 :
<http://www.cisco.com/warp/public/707/cisco-sr-20080903-csacs.shtml>
- Référence CVE CVE-2008-2441 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2008-2441>

Gestion détaillée du document

05 septembre 2008 version initiale.